

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal  
tenue le 16 mai 2022 à 19 h 30.

**Sont présents :**

Alain Conraud, conseiller et maire suppléant, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, François Bilodeau, conseiller, siège n° 4, Frédéric Marier, conseiller, siège n° 5, Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

**Citoyens :** Aucun

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire.  
Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

**1. Moment de réflexion**

Une minute de réflexion est accordée.

**2. Ouverture de la réunion**

Le maire constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

170.05.2022 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Sarah Raymond

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Ordre du jour**

Séance extraordinaire  
16 mai 2022, à 19 h 30

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adjudication : fourniture d'asphalte 2022
5. Fonds de la ruralité : appel de projets jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2022
6. Entretien paysager saison 2022
7. Période de questions
8. Levée de la réunion

**4. Adjudication : fourniture d'asphalte 2022**

**ATTENDU** l'appel d'offres sur invitation lancée par la Municipalité aux fins d'adjuger un contrat de fourniture d'asphalte ;

**ATTENDU** les soumissions reçues ;

**ATTENDU QUE** le contrat doit impérativement être octroyé au plus bas soumissionnaire conforme ;

**ATTENDU** la nécessité d'abroger la résolution 155.05.2022 ;

171.05.2022 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par François Bilodeau

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'abroger la résolution numéro 155.05.2022 ;
- d'adjuger le contrat de fourniture d'asphalte au plus bas soumissionnaire conforme, soit Asphalte Drummond au montant de 96,50 \$/TM plus les taxes applicables ;
- que le contrat ainsi adjugé est composé des documents d'appel d'offres et de la soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **5. Fonds de la ruralité : appel de projets jusqu'au 1er juin 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la séance ordinaire du 9 mai 2022, le conseil municipal avait décidé de ne pas faire de demande pour le Fonds de la ruralité 2022 ;

**CONSIDÉRANT QU'**après réflexion, les membres du conseil désirent présenter une demande auprès de la MRC de Drummond pour un appel de projets des Fonds de la ruralité 2022 ;

172.05.2022 Sur proposition de Frédéric Marier  
Appuyée par Sarah Raymond

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'abroger la résolution numéro 167.05.2022 ;
- de mandater la directrice générale à présenter un projet de revitalisation du terrain de balle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **6. Comptabilité**

##### **a) Entretien paysager saison 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu deux (2) soumissions d'entretien paysager pour la saison 2022 ;

173.05.2022 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission numéro 000331 de Paysagement Nancy au coût de 9 850,00 \$ plus les taxes applicables pour l'entretien paysager pour la saison estivale 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7. Période de questions**

Aucune question n'est soumise.

**8. Levée de la réunion**

174.05.2022 Il est 19 h 52, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

---

**Jean-Guy Hébert**  
Maire

---

**Mathilde Potvin**  
Directrice générale